

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 24 SEP. 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 08 OCT. 2015	N° d'enregistrement F0621570059.
--	--	--

1. Intitulé du projet

Aménagement de la seconde et dernière tranche de la zone d'Activités de la Raye sur la commune de Montbert (44) sur une surface de 5,1ha, dont 4,7ha cessible.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°33	Surface du projet = 5,1ha Surface cessible = 4,7ha Surface constructible = 33 162m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à la réalisation d'une voie de bouclage qui prolongera les 2 amorces de voies faites lors de la première tranche de travaux.

La chaussée fera 10,50m de large avec 5,50m pour la chaussée et deux accotements de 2,50m, pour une longueur totale d'environ 356,00m.

Les travaux de réseaux de viabilisation des terrains seront réalisés pendant cette phase.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre la viabilisation de lots destinés à l'activité locale. Cette zone est inscrite au PLU de la commune en AUea et Uea.

La première tranche de travaux, terminée le 31 août 2009, a permis de mettre 15 978m² de surface cessible et 13672m² ont été commercialisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux démarreront après obtention du permis d'aménager. Une fois réception du récépissé de déclaration, un délai de deux mois est respecté avant le démarrage des travaux.

L'opération sera réalisé en deux tranches. Le programme des travaux sera :

Mois 0 : Obtention du récépissé de déclaration ;

Mois + 2 : Consultation des entreprises

Mois + 3 à 7 : Terrassements, construction des réseaux d'assainissement; de la voirie et des réseaux souples...

La CCGL réalise en totalité la voirie. Il n'y a pas de phase provisoire.

A partir du Mois 8 : Vente des lots

Nota 1 : le réseau des eaux pluviales créé sera raccordé au réseau réalisé lors de la première tranche des travaux. Un bassin de rétention a été réalisé lors de cette première phase selon l'autorisation délivrée sur l'ensemble de la zone d'activités.

Nota 2 : 2 conduites de transport de gaz (GRT Gaz) traversent le projet. Des protections mécaniques ont été mises en place lors de la première tranche des travaux selon les recommandations de l'exploitant (GRT Gaz).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit l'aménagement de 25 lots environ.

La mouture des lots n'est cependant pas arrêtée. La surface des lots sera adaptée au besoin des acquéreurs.

Les constructions seront raccordées aux réseaux mis en place (télécommunication, basse-tension électrique, réseau des eaux pluviales). L'assainissement des eaux usées sera mis en place par les acquéreurs sur chaque parcelle et seront de type autonome. Ces installations seront portées à la connaissance du SPANC.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration Loi sur l'Eau du 08/04/2009

Arrêté du Permis d'Aménager du 06/04/2009

Déclaration d'achèvement des travaux du 31/08/2009

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Au titre du Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
lots cessibles	4,7 ha
dont surface maximale de plancher	3,3 ha
chaussée	0,4 ha
surface totale	5,1 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La Raye, 44 140 MONTBERT

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 06' 52" 43 Lat. -1° 49' 88" 49

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est la culture de blé par un prêt à usage.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 décembre 2013
Projet sur zones classées AUea et Uea

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS ET SIC Lac de Grand Lieu à 8,6km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le profil de la future voie se rapprochera du terrain naturel existant.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le profil de la future voie se rapprochera du terrain naturel existant.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à 100% sur des terres agricoles, mais sur un secteur prévu à l'urbanisation au PLU. Les terres sont actuellement en culture selon un prêt à usage.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera source de bruits liés à la circulation routière des poids lourds et engins de chantiers, aux manoeuvres de ces mêmes engins, aux opérations de mise en oeuvre des matériaux pour les chaussées. Toutefois, le chantier ne se situe pas dans une zone urbaine à densité élevée. Pour limiter les gênes au voisinage, le chantier sera limité aux horaires 7h-18h, du lundi au vendredi. Le travail de nuit et les jours fériés sont également proscrits. Le matériel utilisé sera conforme aux normes en vigueur à la date de réalisation des phases de chantier. En phase d'exploitation, les entreprises implantées respecteront les législations en vigueur.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera source de vibration liés aux opérations de mise en oeuvre des matériaux pour les chaussées. Toutefois, le chantier ne se situe pas dans une zone urbaine à densité élevée. Pour limiter les gênes au voisinage, le chantier sera limité aux horaires 7h-18h, du lundi au vendredi. Le travail de nuit et les jours fériés sont également proscrits. Le matériel utilisé sera conforme aux normes en vigueur à la date de réalisation des phases de chantier. En phase d'exploitation, les entreprises implantées respecteront les législations en vigueur.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>L'aménagement prévoit la mise en place de luminaires adaptés.</p> <p>Les luminaires mis en place répondront à la législation en vigueur afin de limiter la pollution diffuse.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Les eaux pluviales seront collectées par un réseau qui sera raccordé au réseau existant débouchant sur le bassin de rétention réalisé lors de la première tranche des travaux.</p>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Le projet se situe à 100% sur des terres agricoles, mais sur un secteur prévu à l'urbanisation au PLU. Les terres sont actuellement en culture selon un prêt à usage.</p>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un permis d'aménager initial a été accordé en 2009 sur l'ensemble de la zone d'activités. Il comportait 2 tranches de travaux. La seconde tranche de travaux n'ayant pas été lancée dans les délais réglementaires, un nouveau permis d'aménager sera déposé pour cette deuxième tranche.

Le projet de l'extension se situant sur des terres agricoles ne semblent pas créer d'impact.

Le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6 - Déclaration loi sur l'eau du 08/04/2009
7 - Arrêté du Permis d'Aménager du 06/04/2009
8 - Déclaration d'achèvement des travaux du 31/08/2009

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à


La Chevolière

le,

22 septembre 2015

Signature


Grand Lieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Parc d'Activités de Tournebride
CS 30003 - 44118 LA CHEVROLIERE
Téléphone 02 51 70 91 11
Télécopie 02 51 70 91 10

Le Président,

Johann BOBLIN

La Chevrolière, le 08 octobre 2015

**Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement des Pays de
la Loire**
Service SCTE/DEE
5 rue Françoise Giroud
CS 16326
44 263 NANTES CEDEX 2

Objet : F05215P0059 – G2015-1635 – A150494

**Aménagement de la seconde et dernière tranche de la zone d'activités de la Raye à
Montbert**

*Complément à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude
d'impact*

Madame, Monsieur,

Par courrier du 08 octobre 2015, vous indiquez que le dossier transmis est incomplet.

Afin que vous puissiez entreprendre l'examen du dossier, je vous répons sur les points
suivants :

Pour la rubrique 3 : les rubriques 33 et 6d sont concernées, avec la création d'une voie d'une
longueur de 356.00m pour la rubrique 6d.

Pour la rubrique 5.2 : Source d'information pour les zones humides : Inventaire des zones
humides, validé par la CLE le 16 mars 2012.

Pour la rubrique 6.1 : aucun élément naturel (haie, mare, boisement, ...) n'est situé dans le
périmètre du projet.

En restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur ce dossier, je vous
prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus sincères sentiments.

Le Vice-Président,



M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

